



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 08 Juillet 2024

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 30
- Convocation du : 2 juillet 2024
- Affichage de la convocation : 2 juillet 2024

► DÉLIBÉRATION N° DEL_057_2024

► **OBJET : Point n° 6 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC) DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET « LECTURE-LOISIRS »**

► PRÉSENTS :

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Madame Catherine CARLE VIGUIER, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Jacques TOURNY, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Marie-Claude CHEZEAU, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Jérôme CHEVALIER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO

► EXCUSÉS :

Madame Nathalie GONCALVES donne pouvoir à Madame Marie-Claude CHEZEAU.
Monsieur Laurent MAZOYER donne pouvoir à Madame Marie-Claude MISERY.
Madame Valentine RIGAUD donne pouvoir à Monsieur Alexandre VUILLOT.
Monsieur Benjamin DIRX donne pouvoir à Monsieur Jean-Patrick COURTOIS.
Monsieur Éric PONCHAUX donne pouvoir à Madame Catherine AMARO.
Madame Delphine MERMET donne pouvoir à Monsieur Emmanuel JALLAGEAS.
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

RAPPORTEUR : Hervé REYNAUD

Dans le cadre de la stratégie « Lecture et Territoires », des moyens d'action au niveau national sont mobilisés dès 2024 pour développer le goût de la lecture dans les accueils périscolaires (matin, pause méridienne, soir et mercredi) et extrascolaires (centres aérés, centres de vacances, colonies).

Les objectifs de ce projet sont :

- de favoriser le goût de lire dans les lieux d'accueil de loisirs des enfants âgés de 6 à 12 ans,
- de favoriser la formation des animateurs périscolaires, des centres de loisirs et des centres de vacances.

La Ville de MÂCON souhaite inscrire la Médiathèque en lien avec le service de l'Enfance dans ce projet

intitulé « Lecture-Loisirs » et solliciter l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté pour financer ce projet à hauteur de 80 %.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL_002_2020 du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 portant délégation consentie à M. le Maire pour prendre certaines décisions conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 01/07/2024,

Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 28/06/2024,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 17/06/2024,

Après les interventions de Monsieur Emmanuel JALLAGEAS et de Monsieur Hervé REYNAUD,

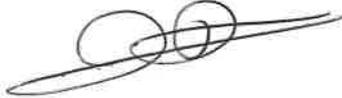
Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de rapporter, uniquement pour ce rapport, la délégation consentie à M. le Maire sur le fondement de l'article L. 2122-22 26° du Code général des collectivités territoriales en matière de demande d'attribution de subventions,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à solliciter l'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Bourgogne Franche-Comté en répondant à l'appel à projets « Lecture-Loisirs »,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait Certifié Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS

Certifié avoir été reçu, le

18 JUIL. 2024

A la Préfecture de Saône-et-Loire